

## APPEL À PROJETS

*La commune d'Ermenonville célébrera en juin 2012 le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Pour cet événement, nommé Ermenonville à l'heure Rousseau, notre municipalité invite toute personne, tout groupe, toute association ou toute institution de France ou d'ailleurs à concevoir des projets scientifiques, artistiques, culturels ou pédagogiques afin de commémorer dignement cette manifestation importante.*

### OBJECTIFS

*Les projets conçus pour cet événement devront répondre à un ou plusieurs objectifs développés ci-dessous :*

- Mettre en valeur le patrimoine rousseauiste à Ermenonville.*
- Développer l'accès aux savoirs sur Jean-Jacques Rousseau et le XVIIIème siècle.*
- Contribuer à donner une image de marque attractive de l'évènement.*
- Permettre la participation des habitants à la conception ou à la réalisation d'un projet.*
- Susciter l'intérêt des différents publics, jeunes et moins jeunes.*
- Développer des activités à but pédagogique.*

### INSTRUCTION

*Le 17 juin 2010, la commune d'Ermenonville lance un appel à projets dans les médias, sur le site internet de la commune d'Ermenonville et à ses partenaires institutionnels et culturels.*

*Les candidats intéressés sont invités à formuler un projet correspondant aux objectifs définis précédemment. Ce projet est à remettre à la Mairie d'Ermenonville avant le **31 mars 2011**.*

*Le projet sera présenté aux élus pour préavis.*

## **CRITERES DE SELECTION**

*Pour être retenus les projets devront répondre à certains critères nécessaires à leur visibilité, faisabilité et impact Il s'agit des critères suivants :*

- La qualité de présentation et des arguments développés*
- L'adéquation avec le thème*
- L'originalité du projet*
- La pertinence artistique, scientifique et culturelle*
- La prise en compte des publics visés*
- La faisabilité en termes d'organisation et de technique*
- La fiabilité du plan de financement annoncé*
- Le respect du calendrier*
- Le respect des règles d'utilisation du domaine public*
- La qualité du plan de communication prévu*

## **CONDITION**

*Les organisateurs devront demander des subventions de par leur propre initiative, aux organismes et fondations susceptibles de leur accorder une aide.*

## **SUITE DES EVENEMENTS**

*Les projets retenus seront inclus dans le programme du Tricentenaire. La municipalité aura à coeur de participer et d'aider à la coordination des projets retenus.*

*Nous annoncerons les résultats le 31 mai 2011. Seront informés tous les candidats retenus ou non avec expédition des dossiers non retenus. La ville d'Ermenonville décline toute responsabilité pour la perte ou la détérioration des dossiers ; tous les risques sont à la charge des candidats. Les membres ne sont pas tenus de justifier leurs décisions. Celles-ci sont sans appel et ne pourront être attaquées par aucun moyen de droit. Les responsables des projets retenus s'engagent à adresser chaque mois une fiche de suivi sur l'avancée du projet au service concerné. Ils sont en outre tenus d'informer toute modification. Une modification peut amener la suppression du projet dans le programme officiel de l'évènement.*

## **DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Chaque dossier remis avant le **31 mars 2011** devra comporter les éléments suivants :

- *Le titre du projet*
- *La structure d'organisation : organisateur, âge de l'initiateur du projet, coordonnées, lieu du projet, dates.*
- *La description du projet, c'est-à-dire :*
  - *Une note d'intention décrivant l'idée du projet*
  - *Nom des participants, auteurs, artistes, créateurs...etc*
  - *Publics concernés et actions de médiation envisagées*
  - *Objectifs visés et bénéfices attendus*
  - *Rétro planning*
  - *Indications complémentaires : type d'assistance technique pour la réalisation...etc*
  - *Partenaires*
  - *Plan de communication*

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Dossier à remettre à *Violaine TOURNIER*, Coordinatrice du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau

- *Par mail, veuillez adresser votre dossier aux deux adresses suivantes : [secretariat-ermenonville@orange.fr](mailto:secretariat-ermenonville@orange.fr) et [violaine@ermenonville.fr](mailto:violaine@ermenonville.fr)*

*ou*

- *Par courrier à l'adresse suivante :*

***Mairie d'Ermenonville  
2 Place Léon Radziwill  
60950 ERMENONVILLE***

**DATE LIMITE D'ENVOI : 31 MARS 2011**

### **Production**

*Mairie d'Ermenonville  
2 Place Léon Radziwill – Ermenonville  
Tél~03.44.63.68.77*